RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02935
Numéro SIREN : 793 408 006
Nom ou dénomination : SODI Est

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/026079

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *LYON*

Date : 09/07/2019

5288351

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/026079**
n°de gestion : **2013B02935**
n°SIREN : **793 408 006 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SODI Est - Société par actions simplifiée
6 et 8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * (RHÔNE) *

5288351

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 675	229	4 447	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**4 675**	**229**	**4 447**	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	244 623		244 623	77 834
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	87 906		87 906	279 666
Autres créances	224 356		224 356	173 591
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	454 798		454 798	661 970
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 572		2 572	15 670
ACTIF CIRCULANT	**1 014 256**		**1 014 256**	**1 208 731**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 018 931**	**229**	**1 018 703**	**1 208 731**

RCS 793 608 006

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	234	114 637
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			183 674	120 597
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**194 908**	**246 234**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 542	48 099
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		1 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			417 761	234 966
Dettes fiscales et sociales			227 347	341 453
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			176 145	328 466
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				7 533
DETTES			**823 795**	**962 497**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			1 018 703	1 208 731

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	2 531 995		2 531 995	1 525 800
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 354 106		1 354 106	1 626 855
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**3 886 102**		**3 886 102**	**3 152 655**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			202 951	355 613
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			139 211	72 312
Autres produits			215 550	124 206
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 443 814**	**3 704 786**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 594 592	735 209
Variation de stock (marchandises)			-98 377	144 281
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 175	281
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 109 688	1 081 395
Impôts, taxes et versements assimilés			115 664	135 040
Salaires et traitements			999 029	1 073 801
Charges sociales			273 053	297 784
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			229	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			214 855	96 065
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 211 909**	**3 563 856**
RESULTAT D'EXPLOITATION			231 905	140 930
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 443	1 626
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**2 443**	**1 626**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			2 443	1 626
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			234 348	142 556

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	50 674	21 959
TOTAL DES PRODUITS	**4 446 257**	**3 706 413**
TOTAL DES CHARGES	**4 262 583**	**3 585 815**
BENEFICE OU PERTE	183 674	120 597

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 018 703 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 183 674 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations**

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

- **Evaluation des stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- **Provisions règlementées**

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Dérogations aux principes généraux**

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			4 675
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**4 675**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			4 675

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			4 675	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**4 675**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			4 675	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		229		229
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**229**		**229**
TOTAL GENERAL		229		229

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 906	87 906	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 100	2 100	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	52 874	52 874	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	133 477	133 477	
Groupe et associés	2 443	2 443	
Débiteurs divers	33 462	33 462	
Charges constatées d'avance	2 572	2 572	
TOTAL GENERAL	314 835	314 835	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 542	2 542		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	417 761	417 761		
Personnel et comptes rattachés	54 776	54 776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 412	70 412		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 508	6 508		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	95 651	95 651		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	29 630	29 630		
Autres dettes	146 515	146 515		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	823 795	823 795		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	110 375	116 721	-6 346
AVOIR A ETABLIR		2 178	-2 178
PERSONNEL CAP	7 877	147	7 731
DETTES PROVISIO POUR CONGES	34 991	36 526	-1 535
DETTES PROVI.PRIME PREC	3 772	16 153	-12 381
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	12 838	12 529	309
CHGES SOC. SUR PRIMES PRECARITES	1 349	5 509	-4 160
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	668	1 399	-731
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	-23 772	15 374	-39 146
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	6 148	7 805	-1 656
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	13 415	36 428	-23 013
ETAT - CET A PAYER	68 034	53 229	14 805
ETAT - TAXE ORD. MENAGERES A PAYER	3 760		3 760
ETAT - TAXES A PAYER	420		420
ETAT - EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	3 874		3 874
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	194	1 314	-1 120
TOTAL CHARGES A PAYER	243 944	305 311	-61 367

Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	2 572	15 670	-13 097
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 572	15 670	-13 097
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
PRODUITS CONSTATES D AVANCE		-7 533	7 533
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-7 533	7 533

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	76 459	159 924	-83 465
AVOIR A RECEVOIR	9 841	213	9 627
ETATS PRODUITS A RECEVOIR	109 705		109 705
INTERETS COURUS SUR CPTE COURANT	2 443	1 626	816
PRODUITS A RECEVOIR	15 935	6 846	9 089
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	214 383	168 610	45 773

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			10

Informations complémentaires

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	234 347	50 674	183 673
Résultat exceptionnel à court terme	0	0	0
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	**234 347**	**50 674**	**183 673**

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

- Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 100 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

- Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	37
Ouvriers	0
TOTAL	37

- Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

- Comptabilisation, présentation du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64.

Le CICE 2018, d'un montant de 53 369 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : actions menées via la société mère.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

SODI Est
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
793 408 006 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 17 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 183.673,99 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à l'Associée Unique la somme de 183.000 euros
- Le solde à savoir la somme de 673, 99 euros au compte « autres réserves »

En application de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique indique qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercices	Dividendes
AG du 11/12/2018	235.000 €
31/12/2017	/
AG du 07/11/2017	50.000 €
31/12/2016	/
AG du 28/12/2016	70.000 €
31/12/2015	/

Le Président

Thibault CHALVIN
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

170 Bd Stalingrad
69006 LYON

EXEMPLAIRE GREFFE

SODI EST
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35ème Régiment d'aviation
69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Thibault CHALVIN
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

170 Bd Stalingrad
69006 LYON

SODI EST
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35ème Régiment d'aviation
69500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SODI EST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

Thibault CHALVIN